

DEMAIN JE SERAI ...



Aide mécanicien garagiste (Second degré > Article 45)

C'est quoi ?

L'aide mécanicien travaille sous le contrôle du mécanicien et s'occupe principalement des "petits entretiens" courants selon les prescriptions du constructeur. Il effectue les réparations des circuits électriques simples concernant l'éclairage et la signalisation, il opère des contrôles visuels de l'état mécanique du véhicule ainsi que de la carrosserie. Il en établit un rapport soit oral soit écrit. De plus l'aide mécanicien réalise aussi des travaux liés aux pneumatiques tels que le remplacement des pneus et la mise en œuvre des techniques de réparation. Sous la guidance d'un mécanicien ou d'une personne responsable, il procède à des démontages et remontages mécaniques ainsi qu'à des opérations diverses telles que, par exemple, l'équilibrage des roues, le changement des plaquettes de frein.

Que vas-tu apprendre ?

- réaliser des opérations de montage et de démontage des éléments mécaniques de base
- réaliser de petits travaux d'ajustage et d'assemblage
- procéder à un contrôle visuel de l'état d'un véhicule
- réaliser de petits entretiens périodiques
- faire des réparations électriques simples sur l'éclairage et la signalisation
- connaître et utiliser le vocabulaire technique, les principes de fonctionnement du moteur et du châssis
- être capable de communiquer oralement et par écrit
- être capable de calculer un budget, situer un élément dans un plan, un schéma, une carte

Quels titres obtiendras-tu ?

- CQ : certificat de qualification spécifique
- Possibilité d'obtenir une attestation de réinsertion vers une 4e ou une 5e professionnelle

Les qualités essentielles

- Rigueur
- Minutie
- Habilité
- Attention